VERTICALISATEUR ELECTRIQUE – ARJO SARITA
C.C.T.P.

Réf. KTB3000

GENERALITES
Le verticalisateur est destiné à assurer le transfert en toute sécurité des résidants semi-actifs du lit vers le fauteuil, les toilettes et faire les changes.
Il est destiné à une utilisation standard. La hauteur variable et l'écartement des pieds mécanique permettront au personnel de travailler de manière ergonomique. Les caractéristiques techniques du verticalisateur doivent permettre au personnel de pouvoir travailler efficacement et de répondre à toutes les exigences normatives.

DESCRIPTIF TECHNIQUE
Le verticalisateur à hauteur variable électrique sera un ensemble constitué d'un châssis métallique très robuste, d'un vérin, d'un berceau mobile et d'un harnais assurant un très grand niveau de confort. Sa capacité est fixée à 160 kg selon les critères définis par la norme NF EN 10535.

Le vérin
Le système de montée/descente doit être assuré par un moteur électrique d'amplitude de levage de 50 cm minimum et actionné par une télécommande à distance. La télécommande doit avoir un voltage limité à 5V avec une classe de protection IPX7.
La batterie doit avoir une capacité minimum de 5 Ah. Un indicateur lumineux indique la charge restante. Un indicateur lumineux prévient de la nécessité de recharger la batterie.
Le système de recharge sera composé d'un jeu de 2 batteries interchangeables. Le chargeur devra être indépendant et situé dans un endroit sec.
Une protection incorporée interrompt automatiquement la descente lorsque l'appareil touche un obstacle.
Le vérin doit être muni d'un limiteur de montée au-delà d'une fois et demi la charge admise.

Le châssis
Le châssis roulant électrique en V permettra de manœuvrer l'appareil pour accéder autour des fauteuils roulants, ou de s'ajuster sous le lit afin d'éviter le vérin, les roues ou tout autre obstacle. Largeur comprise entre 640mm et 800mm et longueur 980 mm. Le châssis sera monté sur 4 doubles roulettes antistatiques pivotantes avec freins sur les roues arrières. L'écartement des pieds est actionné au pied. La base du châssis est munie de protections en plastique ne dépassant pas 120 mm de hauteur par rapport au sol afin d'accéder sous tous les lits. Toutes les pièces métalliques devront être recouvertes d'une peinture époxy électrostatique assurant une protection optimale contre la corrosion.

Le bras de levage
Le bras de levage sera muni de deux poignées verticales différenciées permettant une préhension du patient sans extension des membres supérieurs. Les poignées seront recouvertes d'une matière antidérapante.

Le harnais
Le harnais aura une forme adaptée au corps du patient et sera muni d'un système d'attache à clips plastifiés auto-bloquants assurant une grande stabilité des résidants pendant les déplacements.

L'appui genoux
L'appui genoux sera rembourré et à hauteur fixe universelle adaptée à tous les types de patients.

NORMES
Le matériel doit être muni du **marquage CE** en conformité avec la directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux.
Le fournisseur précisera si le matériel est fabriqué selon les normes de qualité **ISO 9001**.
Les harnais seront testés individuellement avec une marge de sécurité de 25% (jusqu'à 200 kg) et seront munis d'un certificat de contrôle.

OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR
Le constructeur s'engage à pouvoir fournir les pièces détachées pour la durée de vie de **10 ans** du matériel.
Le fournisseur assure une formation du personnel sur site.
Le fournisseur doit pouvoir proposer une maintenance annuelle selon les recommandations décrite par la norme NF ISO EN 10 535.
Un mode d'emploi sera fourni avec l'appareil.

COORDONNEES FOURNISSEUR
Arjo Equipements Hospitaliers. Téléphone : 03 20 28 13 13 Télécopie : 03 20 28 13 14